

de la Carte de la Suisse, que vous avez bien voulu me faire tenir, et que Je
 vay Incessamment l'envoyer a l'amy qui me l'a demandée.

J'ay receu des Lettres d'Espagne, qui me confirment comme tout est preparé
 pour la guerre [den Spanien zusammen mit Frankreich gegen Oesterreich führte].
 que les Ennemys [angeführt von König Karl III., dem späteren Kaiser
 K a r l VI.] se tremoussent tant qu'jls voudront, les Espagnols ont un Roy
 [gemeint P h i l i p p V.] qu'jls veulent conserver, et jls periront plus-
 tost tous, que de changer de volonté. Si avant de fermer ma lettre, Je reçois
 quelques Nouvelles de M.^r l'Ambassadeur [von Frankreich, Roger Brülart, Mar-
 quis de P u y s i e u x], Je ne laisseray pas de les ajouter jcy."

Original, in franz. Sprache - AH 53, 163i - Blatt 163i^v leer

74

1708 August 26., Lager von Lovendegem

A

SCHREIBEN VON [HPTM.] ACKLIN VON MANDACH [AN HPTM. UND STADT-
 UND AMTSRAT BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

"En reponce de celle que Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du
 9.^e Courrant, je Vous diray, que bien loing que le Regiment de pfiffre [gemeint
 von Oberst Ludwig Christoph P f y f f e r] se retablisse, le debris, qui en
 est la meilleure partye, Commandé par M.^r [Oberstlt. Franz Josef] de S u r y
 se trouve actuellement assiégé à Lille, où il ne pourra que fort diminuer[!],
 sans ce second malheur la Votre [gemeint die Kompagnie Zurlauben] auroit été
 du nombre de ceux, qui auroit tirée le meilleur party de l'affaire [= Schlacht]
 d'oudenarde, puisque Elle estoit encore la plus forte, et qu'Elle avoit sauvée
 son Drapeau. Le restant ici sous les ordres de M.^r le Commandant [des 3. Ba-
 taillons im Regiment Pfyffer, Johann Balthasar Fégely] de Seedorff [= F é g e -
 l y - S e e d o r f], a ordre d'entrer dans Gand [Gent], avec le debris du
 Regiment de Villars[-Chandieu] et Gredre [= Greder], lors que nous decampe-
 rons, qui n'est pas un lieu fort seur, n'y[!] où on puisse travailler a ré-
 tablir une troupe delabrée, par bien des raisons.

mon avis seroit, de ne pas trop Vous presser, pour des Recreues, jusques a
 ce ce que Vous voyez, comme tout cecy se finira, car la Cour n'a encore rien
 réglé, n'y ordonne pour tous les Regiments deffaits, si non que les effectifs
 présents soient armés, et en bon état, ce qui est deja fait M.^r [le Capitaine-

53/74

lieutenant Felix] U t i g e r [von der Kompagnie Zurlauben] est party il y a 3 jours, sous prétexte d'aller aux eaux de s.^t amand [= Saint-Amand], pour tacher d'engager quelques deserteurs Ennemis [Oesterreicher, Holländer und Engländer] qui viennent en foule dans nos places frontieres, j'ay l'honneur de voir fort souvent M.^r Vôtre fils [Gardehptm. B e a t F r a n z P l a z z i d u s Zurlauben], et les officiers de Votre Compagnie, si je suis assez heureux, de pouvoir leur être util a quelque chose, qui regarde Vos interrests, je le fairay, comme je dois du meilleur de mon Coeur, soyez en je Vous supplie Monsieur, très persuadé. Je ne sçais si on est fort content de la nation au sujet de la dernière action [Schlacht von Oudenaarde, die bekanntlich für Frankreich schlecht ausging], mais je sçais bien, qu'en general on a dit du bien du Regiment de pfiffre, et que Mgr. [Louis-Joseph Duc] de V a n d o s m e [Commandant d'armée] s'est plaint hautement de celui de Gredre [Greder], de n'avoir pas voulu retourner a la charge une seconde fois, luy [et?] le prince [L o u i s II, Duc de Bourgogne] present, et d'avoir fait un fort vilain mouvement, cela soit dit entre nous.

Les Ennemis ont ouvert la tranchée devant Lille la nuit du 22 au 23. Jls y ont déjà perdu plusieurs mil hommes dans deux sortyes, que M.^r le Maréchal [de France, Louis-François] de B o u f [f] l e r s a fait faire. Jl parroit que le grand bruit qui a courru jusques a present, que si les Ennemis faisoient veritablement ce siège, qu'on iroit le secourir, a quel prix que ce soit, se soit ralenty, on n'en parle plus tant, et le sentiment de bien des gens est aujourd'huy, que cette place n'est pas sécourrable. Si nous la perdons, la conquette de Gand et Brugges nous coutera cher, et nous aurons mesme de la peine a les conserver cet hiver, c'est alors qu'on connoitra seulement la faute, que l'on a fait a Oudenarde, que nous avons regardé jusques a present comme une baquatelle, qui effetivement en elle mesme étoit très peu de chose. En peu nous serons plus scavants. J'ay payé 1000 L a M.^r B e r a u l t, je Vous envoie Monsieur la Copie du billét que j'ay retiré d'entre les mains de nostre trésorier acquitté, c'est pourquoy je Vous prie, d'envoyer mes 2 obligations au dit s.^r Berault, pour qu'il m'envoie celle de cette année, a l'égard de l'autre, je la payeray de mesme dans son temps.

Je Vous rend très humbles grâces des nouvelles, que Vous avez eu la bontée de me mander au sujet de nos troubles en suisse [Toggenburger Landrechtsstreit]; Jl est a craindre, qu'Jls n'entraînent après eux, des suites facheuses. Dieu préserve nôtre chere Patrie de ce grand malheur, celui de leur voisins, dans cette guerre, et une nouvelle qui se ralume en Italie deveroit

bien leur servir d'Exemple en suisse.

Les Princes ligués en Italie contre l'Empereur [J o s e f I.], avoient demandé au Roy [L u d w i g XIV.] M.^r [François-Louis de Bourbon] le Prince de C o n t y, pour commander en cheff toutes leur troupes, mais on dit pour excuse, que la santé de ce Prince, ne luy permett pas d'accepter ce Commandement, et que c'est M.^r le Marechal [de France, René de Froulay, Comte] de T e s s é, qui y va.

Je Vous recommande ma très chere Mere [Maria Kunigunde W e i s s e n b a c h, Witwe von Johann Jakob A c k l i n], et tous le miens ...

Mes respects ... a Madame [M a r i a B a r b a r a] de Zurlauben, Mess.^{rs} Vos fils¹, et mon Amys [Felix Oswald] Colin [K o l i n], qui avoit tord de se plaindre de M.^{rs} ses officiers. ... [Oberst Jost] B r e n d l e Vous remercie de l'honneur de Votre souvenir, et vous fait bien ses Compliments."

1) Deren Namen s. bei Meier/Zurlaubiana "Stammtafel" 867f.

Original, in franz. Sprache - AH 53, 163k-163l

75

1704 April 20., Versailles

A

SCHREIBEN DES MARECHAL [DE FRANCE, ANNE-JULES] DUC DE NOAILLES
AN [DEN LIEUTENANT GENERAL BEAT JAKOB] ZURLAUBEN¹

"Je ne scay monsieur si Je m'accommoderay des places qui sont aupres De la vostre, si cela est et que vous n'ayés point de peine a me cedder la vostre comme vous m'en assurés Je profiteray avec plaisir De l'offre que vous m'en faites et mr le comte [Honoré] de s.^{te} maure [= S a i n t e - M a u r e] sera nostre arbitre, J'en passeray par ce qu'Jl fera et Je ne crois pas qu'Jl vous soit suspect

Je suis tres sensible aux marques que Je recois De vostre honnesteté et De vostre amitié en cette occasion. Je n'en suis pourtant pas surpris en estant persuadé depuis longtemps. Je vous prie de compter de mesme sur la mienne ..."